

NOTICE D'INFORMATION

Principes de cotation et d'ajustement des positions — Instrument ANTH.24H7

Chers Clients, Chères Clientes,

Nous vous informons par la présente des principes de cotation et de la procédure d'ajustement des positions pour l'instrument **ANTH.24H7** dans le cadre de la prochaine introduction en bourse (IPO) d'**Anthropic PBC** (« Anthropic », « la Société »).

MÉCANISME DE COTATION PRÉ-IPO

Avant les débuts sur le marché, la valorisation de l'instrument ANTH.24H7 repose sur les anticipations du marché concernant la valorisation de la Société issues des négociations de gré à gré (OTC). Les prix sur ce marché sont établis en dehors des bourses traditionnelles, sur la base d'estimations et de transactions exécutées.

Le nombre effectif d'actions émises étant fixé à l'issue du processus de constitution du livre d'ordres (*book-building*), la cotation de l'instrument ANTH.24H7 sur le marché pré-IPO reflète, avant la date de l'introduction en bourse (IPO), un cours estimé par action fondé sur une **émission théorique de 1 milliard d'actions**. Par conséquent, la cotation actuelle représente la capitalisation boursière projetée de la Société en milliards de dollars américains (USD).

À la date de l'IPO, un ajustement sera effectué afin d'aligner à la fois le niveau de cotation de l'instrument et le volume des positions ouvertes existantes sur le nombre réel d'actions émises. Cette procédure sera exécutée selon les modalités détaillées ci-dessous.

PROCÉDURE DE RÈGLEMENT À LA DATE DE L'IPO

À la suite de la publication du prospectus définitif mentionnant le nombre officiel d'actions, la négociation de l'instrument ANTH.24H7 sera suspendue le jour de l'introduction. L'heure exacte de cette suspension fera l'objet d'un communiqué officiel publié dans la section Actualités.

Afin d'ajuster précisément la taille des positions et le cours de l'instrument aux conditions réelles du marché (le nombre officiel d'actions émises), les étapes suivantes seront appliquées :

- Clôture des positions existantes** : Toutes les positions ouvertes seront dénouées au dernier cours de marché enregistré immédiatement avant la suspension des négociations.
- Ouverture des positions ajustées** : En remplacement des positions clôturées, de nouvelles positions seront ouvertes automatiquement avec un volume ajusté et un cours d'ouverture mis à jour, reflétant la structure actionnariale réelle de la Société :
 - **Prix d'ouverture** : Calculé en divisant la dernière capitalisation boursière cotée de la Société (le cours de clôture de l'Étape 1) par le nombre réel d'actions indiqué dans le prospectus.
 - **Volume** : Ajusté de manière à correspondre à la valeur nominale de la position clôturée conformément à l'Étape 1.
 - **Exigence de marge** : Appelée conformément aux modalités prévues dans la documentation en vigueur au 14/11/2027.
- Ordres en attente** : Tous les ordres en attente (y compris les ordres d'ouverture et de clôture de position) seront annulés. Les clients devront les saisir à nouveau, avec des paramètres adaptés au nouveau cours de l'instrument financier.

REPRISE DES NÉGOCIATIONS

La négociation de l'instrument reprendra en même temps que le début de la négociation officielle des actions Anthropic

XTB succursale Française
20 Av. André Prothin
92400 Courbevoie

+33 1 53 89 60 30
officer@xtb.fr
www.xtb.com

XTB S.A. succursale française est la succursale de Paris de la société XTB S.A. située Tour Europlaza, 20 avenue André Prothin 92927 Paris la Défense Cedex (France), immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 522 758 689. Conformément aux dispositions de l'article L.621-9 du Code monétaire et financier, XTB S.A. succursale française est contrôlée par l'Autorité des marchés financiers (AMF). XTB S.A. est une entreprise d'investissement polonaise dument agréée et autorisée par la Polish Financial Services Authority (KNF) à exercer, sous le contrôle de cette dernière et de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR), son activité sur le territoire français, par l'intermédiaire de sa succursale de Paris, sous le N° 11533 LS.

FORMULES GÉNÉRALES

1. Facteur d'ajustement (k) :

$$k = \frac{\text{Nombre final d'actions}}{\text{Nombre théorique d'actions}}$$

2. Prix après ajustement :

$$\text{Prix ajusté} = \frac{\text{Prix avant ajustement}}{k}$$

3. Volume de position après ajustement :

$$\text{Volume ajusté} = \frac{\text{Volume avant ajustement}}{k}$$

EXEMPLES

Exemple 1

Nombre final > Nombre théorique

HYPOTHÈSES :

Dernier cours ANTH.24H7 : 1 855,5 USD
Volume de position : 0,1 lot
Nombre théorique d'actions : 1 milliard
Nombre final d'actions : 12,5 milliards

FACTEUR D'AJUSTEMENT (K) :

$$k = 12,5 / 1 = 12,5$$

PRIX APRÈS AJUSTEMENT :

$$\text{Prix ajusté} = 1\,855,5 / 12,5 = 148,44 \text{ USD}$$

VOLUME DE POSITION APRÈS AJUSTEMENT :

$$\text{Volume ajusté} = 0,1 / 12,5 = 1,25 \text{ lot}$$

À la suite de l'ajustement, la position initiale de 0,1 lot sur l'instrument ANTH.24H7 sera reconduite sous la forme d'une position de 1,25 lot avec un prix d'ouverture de 148,44 USD.

Exemple 2

Nombre final < Nombre théorique

HYPOTHÈSES :

Dernier cours ANTH.24H7 : 1 855,5 USD
Volume de position : 0,1 lot
Nombre théorique d'actions : 1 milliard
Nombre final d'actions : 850 millions (0,85 milliard)

FACTEUR D'AJUSTEMENT (K) :

$$k = 0,85 / 1 = 0,85$$

PRIX APRÈS AJUSTEMENT :

$$\text{Prix ajusté} = 1\,855,5 / 0,85 = 2\,182,94 \text{ USD}$$

VOLUME DE POSITION APRÈS AJUSTEMENT :

$$\text{Volume ajusté} = 0,1 / 0,85 = 0,085 \text{ lot}$$

À la suite de l'ajustement, la position initiale de 0,1 lot sur l'instrument ANTH.24H7 sera reconduite sous la forme d'une position de 0,085 lot avec un prix d'ouverture de 2 182,94 USD.